

Communiqué de presse

Mardi 12 juin

ELECTIONS LEGISLATIVES 2012 - 2ND TOUR :

**Le MoDem 94 regrette l'extrême bipolarisation du scrutin
et ne donne aucune consigne de vote pour le 2nd tour.**

Le bureau départemental du MoDem 94 a pris acte des résultats des élections législatives dans le Val-de-Marne.

Il regrette l'extrême bipolarisation que traduisent les résultats du 1er tour. Une fois de plus, la logique majoritaire n'a pas permis l'expression d'un projet fondé sur un discours de vérité et sur la nécessité d'entreprendre des efforts pour redresser le pays.

Dans ce contexte difficile, les résultats des 11 candidats du Centre pour la France, qui ont courageusement défendu les valeurs et le projet de cette famille politique, sont décevants.

Ces élections législatives n'ont pas permis à nos candidats de faire entendre le message que nous portions. C'est regrettable car le rassemblement des Français est la seule voie pour engager le redressement du pays dans les temps extrêmement difficiles qui s'annoncent.

Le bureau départemental du MoDem 94 a décidé de ne donner aucune consigne de vote pour le second tour, considérant que les électeurs qui se sont portés au 1er tour sur les candidats du Centre pour la France sont libres et responsables de leur vote.

Les membres du bureau départemental expriment enfin tous leurs vœux de réussite aux sept candidats du Centre pour la France encore en lice pour le second tour de ces élections législatives.

Contacts :

*Jean-Jacques JEGOU, Président du MoDem 94 - 01 49 62 25 33
Stéphane HELIERE, délégué départemental MoDem 94 - 06 26 30 43 08*